

8.1 Panorama des difficultés de logement

Les situations de logement s'apprécient à travers différentes dimensions : le type d'habitat, le statut d'occupation du logement, sa qualité, etc. C'est ainsi que l'on peut être mal logé au regard d'une dimension tout en étant bien logé au regard d'une autre. Par exemple, les personnes hébergées dans un logement par une association n'ont pas de domicile personnel, mais selon le critère de la qualité du logement, elles pourront être considérées comme bien logées. La mesure statistique de certaines situations, délicates à repérer, reste très imparfaite et nécessite la combinaison de plusieurs sources, qui ne sont pas toujours exemptes de doubles comptes.

Début 2012, en France métropolitaine, 82 000 adultes, accompagnés de 30 000 enfants, étaient sans domicile dans les agglomérations de 20 000 habitants ou plus. Ces personnes étaient sans abri ou se trouvaient au moment de l'enquête dans des centres d'hébergement, des chambres d'hôtel ou des logements payés par des associations. Les situations les moins stables (sans abri, hébergement qu'il faut quitter le matin) concernent en très grande majorité des hommes et rarement des actifs occupés. Les autres situations (hébergement de durée plus longue, chambre d'hôtel ou logement payé par une association) offrent davantage de confort et s'adressent plus aux familles ou aux femmes accompagnées d'enfants.

32 000 personnes vivaient à l'hôtel au 1^{er} janvier 2013, à leurs propres frais ou par l'intermédiaire d'associations (dans ce deuxième cas, elles sont considérées comme sans domicile). D'autres personnes, également privées de logement personnel, sont en situation d'**hébergement contraint** : selon

l'enquête Logement de 2013, elles sont environ 70 600 entre 18 et 59 ans et 45 500 de 60 ans ou plus, ainsi que 322 600 enfants de plus de 25 ans, revenus au domicile des parents (ou grands-parents) après avoir occupé un logement indépendant. Avant 60 ans, l'hébergement contraint est plutôt masculin et, lorsqu'il ne s'agit pas d'enfants revenus au domicile de leurs parents, il se concentre pour 30,9 % dans l'agglomération parisienne (contre 18,0 % pour l'ensemble de la population des 18-59 ans).

Parmi les personnes qui disposent d'un logement personnel, 75 500 déclaraient au recensement de la population vivre dans une habitation de fortune. La **privation de confort** (deux **défauts graves de confort** ou plus) touche, selon l'enquête Logement 2013, plus de 2 millions de personnes. De plus, dans certains cas, le logement n'est pas adapté au ménage, qu'il soit surpeuplé avec 896 600 personnes en situation de **surpeuplement accentué**, ou qu'il constitue une charge excessive en termes de dépenses. Le surpeuplement se manifeste essentiellement dans l'agglomération parisienne. Un peu plus de 300 000 personnes sont à la fois en situation d'impayé de tout ou partie de leurs dépenses en logement et supportent un taux d'effort qui dépasse 40 % de leur revenu. Plus du tiers d'entre elles sont également dans l'agglomération parisienne.

Enfin, dans les DOM, la privation de confort concerne trois fois plus de personnes rapportées à leur population qu'en métropole, le surpeuplement quatre fois plus, mais la proportion de personnes faisant partie de ménages cumulant un taux d'effort excessif et des impayés est similaire. ■

Définitions

Hébergement contraint, indice de privation de confort, défauts graves de confort : voir *annexe Glossaire*.
Surpeuplement accentué : voir *annexe Glossaire* à l'indice de peuplement.

Pour en savoir plus

- « Être sans domicile, avoir des conditions de logement difficiles – La situation dans les années 2000 », *Insee Première* n° 1330, janvier 2011.

Panorama des difficultés de logement 8.1

1. Personnes sans domicile

	Sans abri	Hébergement collectif que l'on doit quitter le matin	Hébergement collectif où l'on peut rester la journée	Hébergement en chambre d'hôtel	Hébergement en logement payé par une association
Nombre de personnes en métropole	8 700	10 300	33 000	22 800	37 500
<i>dont adultes¹</i>	<i>8 000</i>	<i>9 800</i>	<i>27 100</i>	<i>13 200</i>	<i>24 100</i>
Répartition des adultes (en %)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Proportion d'hommes	93,2	89,1	64,0	44,5	49,7
Situation vis-à-vis de l'emploi					
Actifs occupés	15,9	12,7	24,8	20,5	28,9
Chômeurs	50,9	60,4	44,7	40,6	45,9
Inactifs	33,2	26,9	30,5	38,9	25,2

1. Personnes de 18 ans ou plus. Champ : France métropolitaine, agglomérations de 20 000 habitants ou plus.

Source : Ined-Insee, enquête auprès des personnes fréquentant les services d'hébergement ou de distribution de repas 2012.

2. Personnes sans logement personnel, hors sans-domicile sauf doubles comptes non mesurables

	À l'hôtel ²	Hébergement chez un particulier ¹		
		Enfants de 26 ans ou plus revenus vivre au sein du ménage	Autres personnes de 18 à 59 ans	Autres personnes de 60 ans ou plus
Nombre de personnes en métropole	32 000	322 600	70 600	45 500
<i>dont adultes³</i>	<i>24 000</i>	<i>322 600</i>	<i>70 600</i>	<i>45 500</i>
Répartition des adultes (en %)	100,0	100,0	100,0	100,0
Proportion d'hommes	60,4	63,6	55,5	55,0
Situation vis-à-vis de l'emploi				
Actifs occupés	41,1	57,3	33,0	3,2
Chômeurs	20,2	28,5	47,0	0,6
Inactifs	38,6	14,2	20,1	96,2
Nombre de personnes dans les DOM⁴	400	18 800	9 800	4 500
Répartition des adultes (en %)	100,0	100,0	100,0	100,0
Proportion d'hommes	55,5	51,5	55,0	54,9
Situation vis-à-vis de l'emploi				
Actifs occupés	83,3	43,9	18,4	6,3
Chômeurs	7,8	44,9	56,9	0,0
Inactifs	8,9	11,2	24,7	93,7

1. Par opposition à l'hébergement par l'intermédiaire de services d'hébergement.

2. Le recensement ne permet pas de distinguer au sein de cette catégorie les ménages logés à leurs propres frais de ceux qui le sont par l'intermédiaire d'une association (dans ce second cas, ils sont considérés sans domicile).

3. Personnes de 18 ans ou plus. 4. Dans les DOM, le nombre d'enfants logés à l'hôtel est très faible.

Champ : France métropolitaine et DOM.

Lecture : 60,4 % des personnes résidant à l'hôtel en métropole sont des hommes et 55,5 % dans les DOM.

Source : Insee, enquête Logement 2013 ; recensement de la population 2013 pour les chambres d'hôtels.

3. Personnes ayant un logement personnel mais privées de confort ou confrontées à une pression financière excessive pour le logement

	Catégories de difficultés ¹						
	Logements privés de confort		Logements surpeuplés	Ménages confrontés à une pression financière excessive			Ensemble de la population
	Habitations de fortune	Autres logements ²	Surpeuplement accentué	Taux d'effort excessif ³ sans impayé	Impayés ⁴ sans taux d'effort excessif	Impayés ⁴ et taux d'effort excessif ³	
Nombre de personnes en métropole	75 500	2 113 000	896 600	4 135 400	1 135 400	303 500	63 697 800
<i>dont adultes⁵</i>	<i>59 600</i>	<i>1 526 600</i>	<i>555 200</i>	<i>3 050 900</i>	<i>742 500</i>	<i>209 000</i>	<i>50 450 400</i>
Répartition des adultes (en %)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Proportion d'hommes	58,2	47,0	45,2	45,6	46,8	46,6	47,7
Situation vis-à-vis de l'emploi							
Actifs occupés	44,8	50,3	40,2	49,0	49,9	34,4	51,7
Chômeurs	13,8	12,3	21,0	15,4	21,4	41,5	7,7
Apprentis, étudiants, inactifs	41,4	37,4	38,8	35,6	28,7	24,1	40,6
Nombre de personnes dans les DOM	13 300	175 200	112 600	108 400	60 600	10 900	1 866 900
<i>dont adultes⁵</i>	<i>11 200</i>	<i>113 500</i>	<i>55 600</i>	<i>74 700</i>	<i>36 900</i>	<i>7 300</i>	<i>1 365 700</i>
Répartition des adultes (en %)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Proportion d'hommes	72,5	43,5	41,8	43,1	42,0	36,5	46,5
Situation vis-à-vis de l'emploi							
Actifs occupés	16,2	27,8	23,4	26,2	34,6	13,8	41,8
Chômeurs	12,5	27,3	35,8	37,2	37,2	54,5	19,5
Inactifs	71,3	45,0	40,8	36,7	28,2	31,7	38,8

1. Les trois catégories présentent des recouvrements entre elles. 2. Le logement présente deux défauts graves ou plus ; hors habitations de fortune.

3. Le ménage se situe dans les trois premiers déciles de revenu par unité de consommation et a un taux d'effort net strictement supérieur à 40 % de son revenu ; hors ménages dont la personne de référence est étudiante, hors ménages déclarant des revenus négatifs.

4. Au moment de l'enquête, le ménage est en situation d'impayé de loyer, de charges ou de ses remboursements d'emprunt.

5. Personnes de 18 ans ou plus.

Champ : France métropolitaine et DOM, personnes ayant un logement personnel.

Lecture : 58,2 % des personnes de 18 ans ou plus qui vivent en habitation de fortune sont des hommes. Ils sont 72,5 % dans les DOM.

Source : Insee, enquête Logement 2013 ; recensement de la population 2013 pour les habitations de fortune.